

# CSE : MISE EN PLACE ET GESTION DE L'INSTANCE

## ANIMATEUR

Avocat ou juriste en droit social du cabinet Blohorn Avocats

## DATE

Date à déterminer selon besoins du client et disponibilités

## DURÉE

Une journée – 7 heures

## TARIFS

Dans le cadre de la formation continue

## OBJECTIFS

- Maîtriser les élections du CSE
- Mettre en place et organiser les réunions du CSE

## CONTENU

- I . Mettre en place le CSE
  - Organisation de l'élection du CSE
    - Aspects théoriques
    - Organisation pratique (Le cadre légal - Calendrier - Invitation des organisations syndicales - Pièces - Organisation matérielle - Protocole préélectoral - Procès verbaux)
  - Ateliers pratiques
    - Calculer les effectifs
    - Négocier le protocole
    - Procéder au dépouillement
    - Rédiger les Procès-verbaux
- II . Faire fonctionner le CSE
  - La mise en place
    - Définition et présentation des rôles de chacun (Président - Secrétaire - Suppléants - Invités)
    - Les budgets
  - Organisation matérielle des réunions du CSE
    - Aspects théoriques
    - Organisation pratique (Ordre du jour et convocation - Organisation des réunions et vote - Procès-verbal - Enquêtes)